

# RÉOUVERTURE DES FORÊTS MODE D'EMPLOI



La réouverture des forêts **s'accompagne de mesures préventives** car la lutte contre la propagation du Covid-19 continue. Chacun doit faire preuve de **responsabilité lors de leurs visites en forêt**. Ses vastes espaces naturels, ses nombreux kilomètres de sentiers, de chemins et ses grandes aires d'accueil offrent les conditions nécessaires au **respect des mesures de distanciation physique**, préconisées par les autorités de santé publique.



CES PRÉCONISATIONS S'APPLIQUENT DANS UN  
**MAXIMUM DE 10 PERSONNES**  
EN **RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES**



## DÉTENTE, PROMENADE ET MARCHÉ

SEUL, EN FAMILLE, ENTRE AMIS

>>> **AUTORISÉ**



## PRATIQUES SPORTIVES INDIVIDUELLES

CYCLISTES, COUREURS, CAVALIERS, GRIMPEURS...

*Se référer également aux consignes apportées par les fédérations sportives.*

>>> **AUTORISÉ**



## SORTIES ORGANISÉES PAR : ASSOCIATIONS, GUIDES NATURALISTES...

10 PERSONNES MAXIMUM / GESTES BARRIÈRES À RESPECTER

>>> **AUTORISÉ**



## PROFESSIONNELS EN FORÊT CESSIONNAIRES

GESTION FORESTIÈRE (DÉJÀ AUTORISÉE),  
TRAVAUX ROUTIERS

>>> **AUTORISÉ**

## EN FORÊT



SAISON DES NAISSANCES EN FORÊT :  
GARDONS NOS ANIMAUX DE  
COMPAGNIE SOUS CONTRÔLE



N'ALLUMONS NI FEU, NI BARBECUE



NE CAMPONS PAS EN FORÊT OU SUR  
LES AIRES D'ACCUEIL



RESTONS SUR LES CHEMINS OU  
LES SENTIERS BALISÉS



PARTAGEONS L'ESPACE AVEC  
LA DIVERSITÉ DES USAGES

## AVANT



PRÉPARONS NOTRE VISITE EN FORÊT,  
POUR NE PAS SE CANTONNER AUX  
EMPLACEMENTS PROCHES DES PARKINGS  
ET DES ENTRÉES FORESTIÈRES.

ATTENTE DES **NOUVELLES DÉCISIONS  
GOUVERNEMENTALES** LIÉES AU  
REGROUPEMENT DE PERSONNES



## COMPÉTITIONS SPORTIVES, ÉVÉNEMENTS CULTURELS

TOUTES PRATIQUES

>>> **NON AUTORISÉ**



## CHANTIERS NATURE, ACTIVITÉS DE TEAM BUILDING

>>> **NON AUTORISÉ**



## GROUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS

>>> **NON AUTORISÉ**